



scale ai a pour objectif de soutenir financièrement la formation dans le domaine de l'intelligence artificielle et numérique de 20 000 travailleurs au Québec d'ici 2023.

Pour les personnes en emploi

Financement de 25 % des coûts de formations en intelligence numérique

scale ai finance 25 % des frais d'inscription des candidats qui se qualifient aux programmes de formations accréditées en intelligence numérique, offerts en personne ou en ligne.

Ce programme spécifique au Québec s'appuie sur un financement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec.

Suis-je admissible ?

Pour bénéficier de cette subvention à titre individuel, vous devez respecter les critères d'éligibilité suivants :

- travailler dans une entreprise enregistrée au Québec (NEQ),
- être en emploi au Québec,
- suivre une formation en intelligence numérique accréditée par SCALE AI, offerte par un organisme à but non lucratif (OBNL), un cégep ou une université ;

ET ne pas travailler pour :

- un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec dont le personnel est nommé et rémunéré en vertu de la Loi sur la fonction publique du Québec,
- un parti ou une association politique,
- un ministère ou un organisme relevant du gouvernement fédéral,
- une entreprise dont les activités sont interrompues en raison d'un conflit de travail (grève ou lock-out),
- une entreprise qui n'a pas fini de rembourser une dette contractée antérieurement envers Emploi-Québec ou le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, sauf si celle-ci respecte une entente écrite de remboursement avec le Ministère ou Emploi-Québec.

Comment profiter du programme pour financer ma formation ?

Trouvez le programme qui vous convient dans la liste des formations agréées par scale ai. Au moment de l'inscription, l'organisme validera votre qualification et appliquera directement la réduction à vos frais d'inscription.

Liste des formations accréditées

Le programme a été lancé à l'automne 2019. La liste des formations accréditées sera mise à jour régulièrement.

